



MOUSSAC INFO

N° 41 - Avril 2015

Le mot de Mme le Maire

Le printemps est une saison formidable.

Mars, mois prolifique

Période d'élections

Un an déjà que notre conseil municipal a vu le jour. Nous avons bon espoir que le temps allait prendre du « bon temps » et, étions loin de penser qu'il allait prendre « son temps ».

Aujourd'hui, ce sont les conseillers départementaux qui entament leur mandat pour 6 ans. Nous nous souhaitons de travailler en harmonie.

Période de transformations

30 mars, l'arrêté municipal pour la mise en chantier de la salle polyvalente a enfin été apposé sur la porte d'entrée avec démarrage des travaux le 20 avril. Quelques nuisances en perspective pour les riverains et ce pour quelques mois puisque les travaux devraient se terminer fin novembre 2015. Tous ces désagréments temporaires devraient se traduire par un bien puisque nous allons récupérer une salle polyvalente beaucoup plus spacieuse, plus accessible et plus lumineuse, avec un confort acoustique et thermique mieux adapté et, surtout, avec une remise aux normes de sécurité.

Et, depuis le temps que nous vous en parlons et bien oui, l'enfouissement des réseaux débutera « pour de bon » fin avril. Alors, tous à vos appareils photos car le bourg va changer de physionomie. Il y aura forcément un « avant avec » et un « après sans » fils électriques.

Période de migration

Depuis une quinzaine de jours les grues nous font l'honneur de revenir chez nous. Elles ont par dizaines, voire par centaines, illustré le ciel de leur vol caractéristique et rempli l'atmosphère de leurs cris significatifs.

Nous attendons le retour des hirondelles lesquelles n'ont pas encore pointé le bout de leur bec. Mais le Coucou est là. De son chant, il nous a signifié sa présence il y a quelques jours.

Période de renouveau

La végétation, elle, n'arrête pas d'éclorre : les angéliques, les pulmonaires, les primevères, les jonquilles, les violettes, les pâquerettes et bien d'autres redonnent couleurs à nos espaces verts et tout cela en silence.

Alors, profitons de ces moments sereins car dans un mois à peine débutera la valse infernale des tondeuses et des débroussailluses.

La « Jussie » et ses pétales jaunes dorés

Elle ne nous leurre et ne nous impressionne plus car nous la connaissons bien pour l'avoir combattue et en partie éradiquée. Mais elle est tenace et, c'est certain, elle reviendra envahir notre Vienne.

Alors, ensemble comme nous nous l'étions promis au mois d'août 2014, « l'envahisseuse » ne vaincra pas.

Pour faire la « fête à la Jussie », je vous donne RDV au mois de juin au camping du Moulin Chauvet.

Le printemps est une saison formidable.

**Mme le Maire
Sylviane SOUBRY**

TRAVAUX

Rénovation de la salle polyvalente



L'ouverture du chantier est effective depuis le lundi 30 mars. Les travaux sont programmés pour 6 mois en principe et, de ce fait, la salle polyvalente ne sera pas disponible.

Enfouissement des réseaux

La réunion de lancement de chantier est fixée au mercredi 8 avril 2015.

Parking

La commune souhaite acquérir un terrain bordant la route de la Vergne côté gauche en partant de la base vers le site du moulin Chauvet (parcelle AB n° 443 – 2223 m²). Ce terrain serait aménagé en parking desservant à la fois la base du MCK et la salle polyvalente.

Amélioration de l'habitat

Le dispositif de FIG (Programme d'Intérêt Général) pour l'amélioration de l'habitat en Pays Montmorillonnais est reconduit pour l'année 2015.

Fin 2014, après 2 années de mise en œuvre sur le pays Montmorillonnais, 175 logements ont fait l'objet d'une aide financière pour 2,6 millions d'euros de travaux réalisés et 1,7 million d'euros de subventions allouées.

La demande reste très soutenue sur le Pays Montmorillonnais.

Objectif 2015 : amélioration de 143 logements.

Assainissement collectif

Avant d'éventuellement procéder à la réfection du lagunage du bourg, l'Agence de l'eau, le CG (SATESE), la DDT (Police de l'eau) et NCA nous recommandent de procéder à un diagnostic du réseau d'assainissement collectif du bourg. L'estimation de ce diagnostic pourrait être de 30 000,00€ environ.

La voirie

L'entreprise TOUCHARD, attributaire du marché de maître d'œuvre au syndicat de voirie, doit chiffrer les travaux de voirie à réaliser partiellement sur la route de la Barbade (depuis l'Aumônerie jusqu'à la route de Bouresse), la traversée du village de la Vergne ainsi que sur la route des vignes (depuis les Bruyères jusqu'à la Côte).

Accessibilité

Dans le contexte d'évolution de la loi de 2005, la commune doit, pour fin septembre 2015, élaborer un programme de travaux à réaliser sur 3 ans.

Ces travaux concernent la mise aux normes de l'accessibilité des établissements recevant du public - ERP.

Bornes de recharge de véhicules électriques

Il a été décidé de ne pas s'inscrire dans la démarche volontaire mise en place par le syndicat Energies Vienne concernant le déploiement départemental de bornes de recharge de véhicules électriques.

Il apparaît que nos besoins sont loin d'être évidents alors que les coûts s'élèvent d'une part, à 1 280€ HT pour l'investissement et, d'autre part, à 180€ pour le fonctionnement annuel.

En outre, ces implantations, et d'une manière plus globale, le développement de la voiture électrique, ne s'inscrivent pas dans une démarche d'énergie propre (électricité d'origine nucléaire, batteries au lithium...).

INFORMATIONS DIVERSES

Nicolas LASCOUX, Professeur des Ecoles à Queaux, va réaliser, dans le cadre d'un projet de recherche autorisé par la Direction Régionale des Affaires culturelles du Poitou-Charentes, des prospections en surface sur la commune durant l'année 2015.

L'objectif est de compléter l'inventaire culturel communal et d'évaluer le potentiel préhistorique. Ces recherches donneront lieu à publication dans une revue locale ou sous forme d'exposition.

Si vous possédez des informations, contactez Nicolas LASCOUX au 05 49 48 21 17 ou 05 49 48 43 06.

Syndicat départemental « Eaux de Vienne - Siveer »

Son fonctionnement est organisé autour de trois échelons :

Le comité local

C'est un collège composé de délégués titulaires et de délégués suppléants désignés par les communes pour siéger au comité syndical. Ils auront en charge de définir les investissements et le prix de l'eau.

Le comité territorial

Il sera le relais entre les comités locaux et le Bureau. Il est composé des membres des comités locaux du territoire concerné.

Le comité syndical

Il se réunira, en AG, pour voter le budget, les programmes d'investissement, entendre le rapport annuel du Bureau sur les affaires syndicales etc..

Le comité syndical sera composé d'un délégué titulaire et d'un suppléant par commune jusqu'à 2 000 habitants.

Contact « Eaux de Vienne – Siveer »

55, rue de Bonneuil-Matours
86000- Poitiers - Tél : 05 49 61 16 90
Site : www.eauxdevienne.fr

Le frelon asiatique

Biologie

Le frelon asiatique est petit, l'extrémité de ses pattes est jaune, son thorax est



entièrement noir et son abdomen présente des segments bruns bordés d'une bande orangée. Il n'est pas attiré par la lumière.

Son nid est de forme sphérique à ovoïde et peut atteindre, au maximum, 80 cm de diamètre. Il est généralement accroché à des hauteurs importantes.

Les frelons sexués mâles et femelles se développent à l'automne. Les femelles reproductrices de la nouvelle génération hivernent après l'accouplement.

Dès la fin de l'automne, les mâles et les ouvrières meurent.

Observations

D'avril à juin, formation des nids primaires. Surveiller les débords de toits et les fenêtres, les granges et les abris extérieurs, protégés du froid.

La reine va constituer une colonie d'environ 50 ouvrières (nid primaire). Elle migre avec la colonie à partir de fin mai, dans les arbres, les haies, sur les faitages....

De juin à octobre, le nid prend de l'ampleur. A partir de juin, avant toute intervention d'élagage, de taille de haie..., il faut rechercher la présence éventuelle d'un nid de frelons.

Lorsqu'il est repéré, il n'y a plus de danger si on veille à ne pas le déranger.

Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, faites appel à un professionnel.

N'hésitez pas à signaler la présence de nids à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne.

Contact : 05.49.62.98.40

Mail : fdgdon86@fredonpc.fr

Les conditions de travail

Un environnement technologique et des métiers qui changent

Les structures présentes sur le champ de l'ingénierie informatique vont évoluer suite au passage vers le « tout numérique ». Il va s'agir de dématérialiser les services et les procédures qui étaient accessibles via le guichet unique des services au public, le téléphone ou par échange de courriers. La dématérialisation permettra désormais l'accès aux services à distance via le réseau fondé sur un nouveau mode d'organisation administrative.

Les nouveaux enjeux

Le numérique sur le plan administratif (dématérialisation) via le développement et la mise en place d'outils collaboratifs (messagerie) et d'un archivage électronique.

Prévention des risques professionnels

Un point d'étape dans l'avancement du dossier « Document unique d'évaluation des risques professionnels » a été réalisé en présence de Mylène GUILLERAND – Conseillère en prévention à la CCM.

Il s'agissait de présenter et de commenter les fiches de poste des emplois suivants:

- Secrétaire de mairie,
- Adjoint d'animation (APC, médiathèque et accueil de loisirs),
- Adjoints techniques (Agents techniques communaux et entretien des locaux),
- Adjoint technique saisonnier (activités estivales sur le site du moulin Chauvet en juillet et août),
- Adjoint animation saisonnier (accompagnement des activités accueil de loisirs).

La Conseillère en prévention va accompagner chaque titulaire dans l'exercice de ses missions.

Il s'agira d'identifier les risques professionnels potentiels et de leur apporter des réponses en termes de prévention.

Recrutement d'un saisonnier pour les activités estivales

Pour la saison estivale, du 1er juillet au 31 août 2015, la commune recrute un(e) saisonnier(e) en charge des activités du camping.

Missions principales

- Accueil des estivants (camping et mobil-homes),
- Organisation des animations,
- Entretien des locaux et des mobil-homes,
- Gestion des encaissements.

Profil

- 18 ans et Anglais parlé,
- Courtois et de travail soigné.

Transmettre CV et lettre de motivation, **au plus tard le 31 mai 2015**, à la mairie de Moussac sur Vienne.

Création d'un emploi CAE

Il a été décidé de procéder au recrutement d'un agent technique en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). L'offre d'emploi a été diffusée par Pôle Emploi.

Il s'agit d'un emploi aidé qui peut être pris en charge à raison de 60 à 90 % par l'Etat. Le contrat peut être établi pour une durée de 20 mois maximum, avec une durée hebdomadaire de travail de 22 heures.

14 candidatures ont été déposées et le recrutement est en cours.

L'économie

Présence de la boucherie Perrot dans le bourg

Thierry PERROT, boucher à Queaux, est présent, de 15h30 à 16h30, chaque mardi sur la place de la mairie. Si nécessaire, il propose, chaque vendredi, entre 11h30 et 13h00, de livrer à domicile les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Contact - Tél: 06.31.91.59.67 et/ou 05.49.84.32.01.

Schéma d'aménagement commercial

L'objectif de la CCM, avec la collaboration de la CCI, est de mettre en place un outil facilitant une prise de décision quant à la pertinence du lancement et/ou du maintien d'un commerce sur le territoire de la CCM.

Schéma d'aménagement commercial

Etablissement d'un cahier des charges

- Etat des lieux des commerces de proximité
- ◆Typologie, localisation et âge de l'exploitant),
- ◆Notions de rentabilité et de services souvent divergentes,
- ◆Critères de cession/transmission d'un commerce sont mal cernés,
- ◆Evolution du tissu commercial depuis 2000.

Commande du schéma d'aménagement commercial auprès de la CCI de la Vienne

- Analyse qualitative des commerces,
- Projection à 5 ans sur les potentialités de cession/reprise avec impact de l'évolution sur les comportements d'achat,
- Définition des zones de chalandise et identification des pôles d'attraction,
- Etablissement du potentiel de viabilité par pôle d'attraction identifié.

Rendu du schéma et des propositions

- Juin 2015.

Les aides financières

Association des Parents d'élèves Ecole du Vigeant

Sollicitée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole publique de Le Vigeant, la commune accorde une subvention de 105,00€ pour un séjour au CPA de Lathus du 15 au 17 avril 2015. Trois enfants de Moussac fréquentent cette école.

Partenariat avec le CPA de Lathus

La commune a été sollicitée par le CPA de Lathus pour la mise en place d'un partenariat attribuant des « bons vacances » afin de faciliter l'accès des enfants et adolescents de la commune à des séjours organisés par le CPA durant toutes vacances d'été.

La commune a décidé de maintenir la même participation que les années précédentes soit 25.00€ pour chaque séjour effectué au CPA LATHUS en juillet ou août 2015 par enfant originaire de la commune de Moussac.

Séniors en vacances

Séjour sur l'Île de Noirmoutier du 29 août au 05 septembre 2015

Agé de 60 ans et plus, vous avez cessé de travailler....et si vous partiez en voyage quelques jours avec d'autres personnes retraitées.

La MSA et des partenaires locaux vous accompagnent pour réaliser ce projet.

➤Tarif par personne après déduction des aides : 229.00€ (tarif sans aide : 514€).

➤Ce tarif comprend le transport, l'hébergement, les repas, la taxe de séjour, l'accompagnement, les excursions et les animations.

➤Renseignements et inscriptions avant le 15 juin.

Contact

➤Sophie GUTEAU – Tél : 05.49.43.86.98

La santé

Actualités

Forum santé

30 partenaires se sont positionnés pour la journée du 18/04 au CAR à Montmorillon.

Maison de la santé de la Trimouille

L'appel d'offres va être lancé.

Pôle santé de l'Isle-Jourdain/Adriers

Les professionnels ont commencé à réfléchir sur les orientations sur lesquelles ils souhaitent travailler.

Thèmes retenus :

- La prise en charge du diabète, les troubles cognitifs, la démence, le suivi des patients sous Anti-Vitamines K,
- Un thème transversal : éducation des patients sur l'hygiène de vie, l'observance des traitements.

Dépôt de la candidature auprès de l'ARS en septembre 2015.

Pôle médical d'Availles-Limouzine

2 docteurs se sont installés alors qu'une ostéopathe et une sage-femme du Centre hospitalier de Confolens effectuent des vacances temporaires.

Nouveaux services de la Poste

COHESIO (visites à domicile)

Il s'agit d'une visite de 5 minutes environ facturée 5,26€. C'est un outil d'alerte qui permet d'identifier une détresse.

Avec 2 visites par semaine, il est possible de maîtriser les habitudes des personnes. Le portail numérique sur lequel la personne est suivie peut être accessible à toute personne qui en fait la demande avec l'autorisation de la personne qui est bénéficiaire du service.

PORTEO (portage de médicaments)

Ce service est directement facturé et organisé avec la pharmacie.

Ce service ne concerne que les renouvellements d'ordonnance et concerne le transport, uniquement.

Aide au maintien à domicile des personnes âgées

Les acteurs de la coordination gériatrique

Le parcours de santé peut être défini comme l'ensemble des services médicaux et sociaux qui doivent être proposés au bon moment à un usager pour le maintenir en bonne santé.

Il s'agit de passer d'un système de santé pensé comme une succession d'actes, relevant de professionnels différents, peu coordonnées, à une médecine des parcours de santé.

Selon la nature des besoins et la complexité de l'accompagnement, différents acteurs peuvent intervenir.

Le médecin traitant

La coordination du parcours de soins repose sur le médecin traitant qui peut avoir besoin d'un appui lui permettant de gagner du temps, de lieux évaluer la situation et de mobiliser l'ensemble des ressources nécessaires afin de garantir un parcours efficient.

Le « Réseau de santé gériatrique »

A qui s'adresse t-il ?

► Personnes de 60 ans et plus rencontrant une problématique sanitaire en situation complexe et fragile pouvant remettre en cause la vie à domicile.

Que propose t-il ?

- Un appui à la coordination des professionnels de 1^{er} recours,
- Accompagnement global de la personne en perte d'autonomie afin de permettre la vie à domicile et éviter les ruptures du parcours de santé,
- Visites d'évaluation à domicile, recense les besoins pour élaborer un Plan Personnalisé de Santé – PPS,
- Accompagnement et soutien des aidants naturels et professionnels.

Le Réseau de la MAIA du Sud-Vienne
(Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie)

L'enjeu est de parvenir à mettre fin aux difficultés rencontrées par les malades et leurs familles face à une multitude de services présents sur notre territoire mais insuffisamment articulés.

L'objectif du dispositif est de fluidifier et de simplifier le parcours de la personne âgée en évitant les ruptures d'accompagnement.

Le dispositif prévoit un accompagnement spécifique à domicile : *la gestion de cas*, et une méthodologie de partage des connaissances : *le guichet intégré*.

Le « gestionnaire de cas »

C'est un nouveau professionnel de santé, sollicité par les professionnels des CLIC et des réseaux gérontologiques.

A qui s'adresse t-il ?

► Personnes de 60 ans et plus rencontrant des troubles cognitifs susceptibles d'être liés à la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée avec des retentissements dans la vie courante et nécessitant un accompagnement régulier, intensif et continu.

Que propose t-il ?

► Accompagnement global de la personne pour qu'elle reste à son domicile le plus longtemps possible et dans des conditions favorables,

► Recense les besoins pour élaborer un plan d'aide et d'accompagnement et fait le lien avec tous les intervenants,

► Fait remonter les besoins de territoire au guichet intégré.

Le « guichet intégré »

L'objectif est de permettre à l'ensemble des acteurs d'améliorer leur connaissance des ressources du territoire afin de faciliter l'orientation de la personne âgée en perte d'autonomie.

Porte d'entrée aux dispositifs de coordination – Le CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination du Pays Montmorillonnais – Tél : 05 49 84 93 20)

A qui s'adresse t-il ?

► Personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile et rencontrant une problématique médico-sociale pouvant remettre en cause cette vie à domicile.

► C'est un service gratuit.

Que propose t-il ?

► Informations/conseils, visite au domicile pour une évaluation des besoins et orientation vers les dispositifs les plus adaptés,

► Coordination des interventions à domicile dans le respect du plan d'aide,

► Action collective à destination du grand public et renouvellement APA.

Le COIN des ASSOCIATIONS et des ANIMATIONS

Les animations des Associations

AG de Moussac toujours

Elle a eu lieu le **vendredi 13 mars 2015** et a été suivie par une nombreuse assistance.



Les rapports moral et financier 2014 ont été validés à l'unanimité. Il a été mis en évidence la progression des adhérents actifs à hauteur de 134 cotisations.

Les membres sortants du CA ont été réélus.

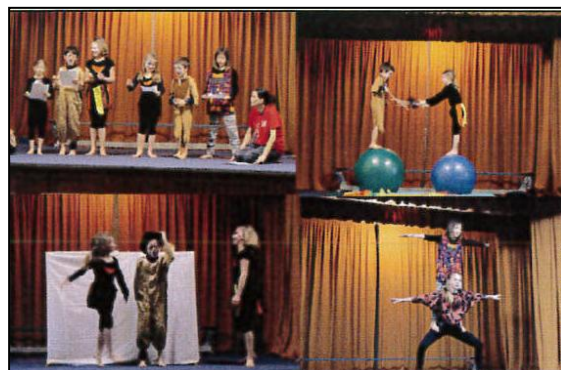
Les animations organisées en 2014 ont permis à l'association de poursuivre son travail de mémoire et de mise en valeur de notre patrimoine local (Séchoir de la tuilerie à Château-Gaillard en juin, exposition consacrée aux « poilus moussacois » en novembre, émission « Grand air en Poitou » diffusée en février sur France Bleu Poitou).

L'association a présenté la brochure dédiée aux « poilus Moussacois » qui sera mise en vente (10,00€) à partir du 6 juin.

Les participants à l'AG ont été invités à un apéritif dînatoire.

Accueil de loisirs municipal

Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont pu s'initier aux arts du cirque avec une intervenante du CPA de Lathus.



Ils nous ont proposé un spectacle « autour du cirque », le **vendredi 27 mars 2015**, à la salle polyvalente.

Acrobates, jongleurs, clowns et équilibristes, tous étaient de la partie pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs familles. Ils ont terminé le spectacle par une petite chanson qu'ils avaient écrite eux-mêmes.

Nous nous sommes ensuite retrouvés autour de la buvette où les ados nous avaient concocté des tas de bonnes choses à déguster.

Médiathèque municipale et Médi@Moussac



Le **samedi 28 mars 2015**, à partir de 9h30, une dizaine de lecteurs se sont retrouvés autour d'un petit déjeuner afin d'échanger sur leurs dernières lectures.

A 12h00, Sylviane SOUBRY, maire de Moussac, a procédé au dépouillement des votes du concours de BD dont le thème, de cette année, était « Tomber amoureux ». Le premier de chaque catégorie a reçu de la part d'Agnès MINET, présidente de Médi@Moussac, un bon d'achat de 20,00€ à la maison de la presse de l'Isle-Jourdain. Tous les participants au concours pourront participer gratuitement à la sortie du 16 mai au « nombril de monde » à Pogné-Herisson.



Les lauréats

- Les 7/9 ans : Tom OUVARD
- Les 10/13ans : Maël EHRHARD
- Les > 14 ans : Pauline WOODCOCK

L'agenda des Animations

Avril

- Mercredi 29 avril, à partir de 15h30, animation contes à la médiathèque.

Mai

- Samedi 16 mai, sortie organisée par Médi@Moussac à Pogné-Herisson. Renseignements à la médiathèque.
- Dimanche 17 mai, l'office du tourisme de l'Isle-Jourdain organise sur le site du moulin Chauvet un « Vide grange ». De 9h00 à 19h00, les producteurs locaux, les détenteurs de vieux matériaux, d'outils anciens et les collectionneurs sont invités à tenir un stand. Un repas dégustation et des animations sont prévus. Contact OTSI : tél - 05.49.48.80.36.
- Mercredi 27 mai, à partir de 15h30, animation jeux à la médiathèque.

Juin

- Samedi 6 juin, rassemblement annuel de « MOUSSAC toujours ! ».

Le matin

- ◆ 8h30 : randonnée pédestre en passant par les Effes et la Reue,
- ◆ 12h30 : apéritif offert par l'association,
- ◆ 13h00 : pique-nique ou repas au plateau avec cochon grillé à la broche (15,00€).

Réservez vos repas - Tél : 06 79 73 65 71.

L'après-midi

- ◆ Concours de pétanque, tombola et jeux,
- ◆ Concours de broyé du Poitou, de gâteau anglais au gingembre et de vin à la pousse d'épine 2014.

Toute la journée

- ◆ Buvette et exposition « les Moussacois ont du talent ». Réservez votre stand gratuit - Tél : 06 79 73 65 71.

En soirée

- ◆ 17h00 : mijet moussacois,
- ◆ 19h30 : pique-nique, on partage « les restes ».

L'association proposera une brochure reprenant les textes et photos présentés, en novembre à la médiathèque, lors de l'exposition sur la guerre 14-18.

Réservez votre brochure proposée à 10,00€ - Tél : 06 79 73 65 71.

- Dimanche 14 juin, randonnées pédestre et VTT organisées par le MCK.

- Mercredi 24 juin, à partir de 15h30, animation contes à la médiathèque.

Les animations du pays Montmorillonnais

« Laissez-vous conter le pays Montmorillonnais », période d'avril à juin, et les p'tites balades, période d'avril à décembre 2015, sont disponibles en mairie et consultables sur le site :

www.pays-montmorillonnais.com

Faites-nous part de vos suggestions, observations...et critiques.

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58

Mail : contact@moussac-sur-vienne.fr

Informations à l'initiative du Conseil municipal